

Compte rendu du conseil scientifique du CEMMC du 6 septembre 2012

Présents : M. Figeac ; A. Fernandez ; L. Coste ; Christophe Bouneau ; Christine Bouneau ; Ch. Lastécouères ; Ph. Chassaigne ; G. Poumarède ; Ph. Meyzie ; A. Vatican ; J-P Moisset ; M. Servanton ; D. Boissarie ; C. Le Mao.

Excusés : F. Cadilhon ; C. Marache ; B. Lachaise ; Th. Truel.

Les sujets abordés lors du conseil scientifique peuvent être divisés en quatre points :

1°/ Le changement de gestionnaire du Centre

Le Centre doit faire face au départ de Lara Rosenberg, laquelle a opté pour un autre emploi, hors de l'université. Outre la tristesse de voir partir une personne qui donnait entière satisfaction, ce départ pose d'autant plus problème qu'il s'ajoute à d'autres mouvements de personnels à la direction de la recherche. Le Centre a obtenu que Lara Rosenberg soit remplacée par Florence Verdier. Sa connaissance de l'administration et son dynamisme sont de bon augure, mais elle découvre la recherche. Cela nous impose dans un premier temps de lui baliser le terrain (dossiers clairs, liste précise des communicants, etc.) lorsque nous la sollicitons. Elle dispose depuis aujourd'hui d'un nouveau bureau, en D 004, où elle restera au moins jusqu'en janvier 2013 et où nous ne devons pas hésiter à nous rendre ; elle devrait en changer par la suite. Autre difficulté : la plupart des mails adressés à Lara Rosenberg en juillet et en août ont été détruits à la suite d'une intervention du service informatique.

Le poids des activités qui reposent sur les équipes d'accueil s'avère lourd. Accueillir, prévoir les pauses café, distribuer les feuilles de remboursement, etc., sont autant de tâches qui s'ajoutent et nécessitent du personnel. Il nous est demandé de recourir à des étudiants, mais cela a un coût qui pèse sur le budget recherche du CEMMC. Par ailleurs, une nouvelle tâche nous incombe désormais : la gestion de la bibliothèque du CEMMC. Il faudra recruter un étudiant maîtrisant les techniques de cotation. Agnès Vatican fait une proposition très intéressante à ce sujet.

Il est rappelé qu'il est souhaitable de déposer les mémoires de recherche réalisés par les étudiants. Il convient de le faire avec discernement. Ils seront déposés sur la table du bureau du CEMMC en I 300.

2°/ La réorganisation des axes

Le CEMMC conserve ses trois axes de recherche, mais deux d'entre eux connaissent une évolution en raison de certains changements dans l'équipe enseignante. L'axe « Élités européennes » demeure tel quel, sous la responsabilité de L. Coste et F.-C. Mougel. L'axe « Villes portuaires » qui était placé sous la co-responsabilité de Michel Figeac et Bruno Marnot enregistre le départ de ce dernier, élu Professeur à l'université de La Rochelle. Tout en conservant son orientation, cet axe sera désormais dirigé par Caroline Le Mao et Philippe Chassaigne. Enfin, l'axe sur « Les frontières de l'action publique » est réaménagé. Les deux responsables de l'axe étant soit en délégation (Florence Buttay), soit élu dans un autre établissement (Sébastien Laurent), cet axe est confié à Géraud Poumarède et Christine Bouneau. Orienté vers le politique, cet axe reçoit une nouvelle dénomination plus large : « Pouvoirs ». Il est entendu qu'il ne s'agit pas du seul pouvoir étatique. Les questions culturelles (musique, censure, etc.) ou religieuses, par exemple, y ont toute leur place. Une réunion permettra faire le bilan des actions passées et des nouvelles initiatives à prévoir.

3°/ Les aides et les subventions

Sur les 37 000 euros dont il dispose, le Centre en a dépensé 23 000. Il reste donc de l'argent qui peut être attribué pour couvrir certains frais. Plusieurs demandes ont été acceptées :

- Des billets de train pour L. Coste en vue de deux trajets aller / retour de Bordeaux à Paris. Le premier pour une participation aux frais d'un colloque à Cracovie ; le second pour rencontrer à Paris le secrétaire général de la Fondation Napoléon afin d'organiser à Bordeaux un colloque sur la chute de l'Empire.
- 500 euros pour la publication des actes du cycle de séminaires / conférences sur « Europe et religions » co-organisé avec les juristes de Bordeaux IV. Il se peut que Loïc Grard (Bordeaux IV) sollicite une somme supérieure.
- 500 euros pour la publication de la thèse de Yann Bouyrat sur le rapprochement entre la France et les maronites du Liban (1831-1861).
- 500 euros à la demande de Christophe Lastécouères pour la publication de travaux issus des Rencontres historiques du fort du Portalet.
- 400 euros pour un colloque sur les ports et les fortifications portuaires organisé par deux collègues historiens de l'art, sachant que M. Figeac a été sollicité, et que B. Marnot et C. Laux seront présents. L'opportunité et le montant de cette subvention suscitent un débat. En raison de la faible participation des membres de l'équipe.

4°/ Divers

Georges Cuer, conservateur aux Archives départementales de la Gironde, intégrera le conseil scientifique du CEMMC.

La journée des doctorants devra être organisée. Les allocataires y présenteront leurs travaux de recherches. Sont concernés Delphine Boissarie, Timothée Duverger, Matthieu Servanton, voire Pauline Valade (mais c'est sans doute trop tôt car elle commence à peine son contrat doctoral).

G. Poumarède signale qu'il serait souhaitable de placer une vitrine à côté du bureau du CEMMC afin de faire connaître aux étudiants les publications des chercheurs du Centre.

Compte rendu rédigé par Jean-Pierre Moisset